

Elven, le 25 août 2025



Chers parents,

La rentrée scolaire approche à grands pas, j'espère que vous avez passé un bel été. Nous sommes à présent en phase active de préparation en collaboration avec toute l'équipe éducative (enseignants et salariés de l'école).

Durant l'été, les locaux du pôle maternel (TPS-PS-MS) ont été réaménagés et équipés. Nous avons aussi créé des salles de décroisement pour les classes primaires dans le bâtiment A. Des bancs ont été installés dans les cours de récréation et financés par l'APEL. Nous poursuivrons tout au long de l'année la réflexion sur l'aménagement des cours pour améliorer le climat scolaire et le confort des élèves.

Vous trouverez dans ce courrier un ensemble d'informations qui vous seront utiles en vue de la rentrée et tout au long de l'année scolaire. Il sera à conserver précieusement.

La rentrée aura lieu le lundi 1er septembre à partir de 8h30

L'accueil se fera à partir de 8h15

Les parents seront autorisés pour le jour de la rentrée à entrer sur la cour de l'école.

Vous pourrez alors vous diriger vers la classe de votre enfant où vous attendra l'enseignant.

L'APEL (association des parents d'élèves) vous offrira un café d'accueil sous le préau de l'école jusqu'à 9h.

Vous êtes tous les bienvenus.

« La rentrée avant la rentrée » (élèves de PS1 et PS2 nés en 2022 et 2023) :

L'équipe de PS (les enseignantes et les ASEM) propose un accueil en classe pour les élèves

le vendredi 29 août de 16h30 à 18h (par le portillon Rue Quintin).

Ce temps d'accueil sera une occasion privilégiée pour visiter la classe, rencontrer les adultes et déposer les premières affaires à l'école.

1) Quelques éléments pratiques pour un bon fonctionnement tout au long de l'année :

Afin d'organiser les APC (aide personnalisée) dans le strict respect des textes et de réduire la pause méridienne (nous déjeunons au 1^{er} service dès 11h30), les horaires de l'école changent l'AM. Cela n'aura pas d'impact sur la facturation de l'étude et la garderie du soir ni sur les transports scolaires.

Les horaires seront identiques pour tous les élèves de la PS au CM2 :

Matin : 8h30 – 11h30

AM : 13h- 16h15

Le matin : l'accueil échelonné se fera en classe par les enseignants pour tous les élèves (pas de temps de récréation)

- de 8h20 à 8h30 de la GS au CM2
- de 8h20 à 8h45 en PS-MS

Le midi : ouverture du portail rue Quintin à 12h45 pour les élèves qui déjeunent à la maison

- dès 13h de la GS au CM2
- de 12h30 à 12h45 en PS-MS (pour faire le coucher de la sieste)

Le soir : sortie à 16h15 pour tous les élèves

- aux portes des classes en PS-MS-GS
- aux portails rue Quintin et prairie du CP et CM2

Pour les CP, les enseignantes vous communiqueront l'organisation précise. Pour le jour de la rentrée, vous pouvez faire comme l'an dernier et vous rendre aux portes du bâtiment A.

HORAIRES ET ENTREES/SORTIES	
En maternelle/CP (PS-MS-GS-CP)	
<u>Entrées et sorties</u>	Toutes les entrées et les sorties se font par le petit portillon de la rue Quintin ou par le portail de la prairie
<u>Horaires</u>	<p>Matin : Ouverture du portail à 8h20 Accueil à la porte de la classe par l'enseignante</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 8h20 à 8h45 en PS-MS - de 8h20 à 8h30 en GS-CP <p>Fermeture du portail à 8h45 le matin (portail gris + portail prairie)</p>
	<p>Midi : Pause méridienne de 11h30 à 12h45 Possibilité de récupérer votre enfant jusqu'à 12h (au portail vert Rue Quintin) Ramener les enfants de PS et MS entre 12h30 et 12h45 (pour le coucher de la sieste) Les élèves de GS/CP rentrent à 13h</p>
	<p>Soir : Sortie des élèves à 16h15 aux portes des classes Les enfants ne doivent pas jouer sur les structures, ni sur les vélos. Ils ne sont plus sous la responsabilité de l'école 16h30 : Les élèves sont tous conduits à la garderie</p>
En primaire (du CE1 au CM2)	
<u>Entrées et sorties</u>	Toutes les entrées et les sorties se font par le grand portail vert Rue Quintin ou par le portail de la prairie
<u>Horaires</u>	<p>Matin : Ouverture du portail à 8h15 jusqu'à 8h30 (fermeture à clé). Les élèves se rendent directement en classe</p>
	<p>Midi : La pause méridienne a lieu de 11h30 à 13h. Possibilité de récupérer votre enfant jusqu'à 12h dernier délai par le grand portail vert Rue Quintin Ouverture du portail rue Quintin à 12h45 pour les élèves qui déjeunent à la maison De 12h30 à 13h : surveillance sur la cour</p>
	<p>Soir : Sortie des élèves à 16h15 (d'abord les élèves autorisés à sortir seuls (carte de sortie) par la rue Quintin). Possibilité de sortir par le portail prairie à l'arrière. A 16h45, les élèves sont conduits à l'étude puis à la garderie à 17h45. Les entrées et sorties se font par le portail gris et non plus le portail vert.</p>
<u>Billets de retard</u>	En cas de retard le matin ou le midi, les élèves ne pourront pas se rendre en classe directement. Ils devront se rendre au secrétariat pour récupérer un billet d'absence et le présenter à l'enseignant.
<u>A partir de 16h45</u>	Passer uniquement par le portail côté garderie Veiller à bien le refermer après votre passage ainsi que le portillon de la rue. Merci.
<u>19h : fermeture de la garderie</u>	<p>Nous vous demandons de bien respecter les horaires de fermeture de garderie. N'hésitez pas à appeler si vous avez un souci. Le non-respect des horaires de fermeture de la garderie entraînera une surfacturation de 15 euros. Nous serons dans l'obligation de joindre la gendarmerie si votre enfant reste seul au-delà des horaires.</p>

Enfin, dans le cadre du plan de mise en sécurité des établissements scolaires, **les portails de l'école sont fermés à clés sur le temps scolaire**. Sonner au portail vert (rue Quintin) en cas de récupération de votre enfant sur temps scolaire (pour un rdv médical par exemple). **Prévenir l'enseignant** en amont par l'intermédiaire du carnet de liaison ou par mail sur son adresse professionnelle.

Si vous n'obtenez pas de réponse à l'interphone, vous pouvez appeler au numéro suivant : 02-97-53- 30- 94

IMPORTANT : Contacter l'école	
Ouverture du secrétariat (accueil et téléphone) de 8h15 à 12h et de 13h à 17h15	
Pour signaler une absence (enfant malade, ...)	<p>Appeler dès que possible au 02-97-53-30-94 (avant 9h15) Ou envoyer un mail au secrétariat : stjoelvensecretariat@gmail.com Pour une bonne gestion des absences, merci d'enregistrer l'adresse dans vos contacts et d'utiliser uniquement cette adresse</p>

Pour toute autre demande	Envoyer un mail à l'adresse direction : eco56.stjo.elven@e-c.bzh
Pour prendre un rdv avec l'enseignant de votre enfant	Ecrire un mot sur le carnet de liaison. L'enseignant vous répondra par ce biais ou vous rappellera par téléphone. Chaque enseignant dispose d'une adresse professionnelle sous la forme suivante : prenom.nom@e-c.bzh
Recevoir un appel de l'école	
Appel en cas d'urgence	Attention, l'affichage du numéro de l'école sur votre téléphone est le suivant : 09- 53- 24- 86- 70 (numéro Free)

Sieste des élèves de PS et MS	
A prévoir	-Sac de couchage adapté à la taille de l'enfant et petit oreiller si besoin. Il n'y a plus de draps sur les couchettes par mesure d'hygiène. -Un doudou marqué au nom de l'enfant qui reste à l'école.

Délivrance de médicaments	
L'école n'est pas autorisée à donner de médicaments à votre enfant. Si une prise de traitement s'avère nécessaire sur temps scolaire, une copie de l'ordonnance est obligatoire et le médicament doit être remis en mains propres à un adulte (en garderie ou à l'enseignant)	
De même, nous ne sommes pas autorisés à donner de Doliprane en cas de maux de tête. Si nous vous appelons en cours de journée, il vous faudra écrire un mail d'autorisation à l'adresse du secrétariat.	
RAPPEL : Attention, l'affichage du numéro de l'école sur votre téléphone : 09- 53- 24- 86- 70 (numéro Free) .	
Si votre enfant a eu un Doliprane le matin, merci de prévenir l'enseignant ou l'adulte présent à la garderie.	
Si un traitement est à prendre régulièrement, nous rédigerons un PAI en collaboration avec les services de la médecine scolaire.	

2) Organisation des temps péri-scolaires (garderie et étude)

Les locaux de garderie seront toujours dans le bâtiment A (central) avec un accès par la cour de maternelle pour déposer votre enfant.

Seul accès possible le matin : par l'extérieur. Merci de ne pas entrer par le couloir. Les portes du bâtiment A ouvrent à 8h20.

De 7h15 à 8h15 : Temps de garderie (accès par la cour maternelle)	
Les PS, MS, GS et CP	Garderie dans le bâtiment A – salle A11
Les CE1-CE2-CM1-CM2	Garderie dans le bâtiment A – Salle A9
Entre 8h15 et 8h20 : Fin de la garderie	
Les PS-MS-GS-CP	Elèves conduits par les ASEM dans leurs classes
Les CE1-CE2-CM1-CM2	Elèves se rendent en classe après avoir rangé la garderie

Pour plus de facilité, un plan ainsi qu'un affichage sont prévus devant le secrétariat ainsi que sur les portes des classes concernées (feuille jaune)

De 16h45 à 17h45 : Temps de garderie / Etude	
Les PS, MS et GS	Garderie dans le bâtiment A, la même que le matin (ou cour maternelle)
Les CP- CE1-CE2-CM1-CM2	Dans les salles de classe selon un planning annuel qui sera affiché Cette année les CP et CE1 seront toujours dans la même salle (A18 et A13)

De 17h45 à 18h30 : Temps de garderie	
Les PS, MS et GS	Garderie dans le bâtiment A

Les CP et CE1	Cour de récréation puis garderie bâtiment A
Les CE2-CM1-CM2	Cour de récréation

De 18h30 à 19h : Tous les niveaux rassemblés dans les locaux garderie du bâtiment A

Goûter le soir entre 16h15 et 16h45 (dès la PS)
Prévoir une boîte à goûter marquée au nom de votre enfant s'il reste à la garderie ainsi qu'une gourde.
Les PS et MS prendront leur goûter dans le bâtiment A dès 16h15
Les GS/CP se rendront sous le préau de maternelle ou seront dans le bâtiment A (en fonction de la météo)
Les élèves du CE1 au CM2 prendront leur goûter sur la cour primaire

La facturation de la garderie est mensuelle, en fonction du temps passé par l'élève.

Rappel : La garderie est payante le matin de 7h15 à 8h15 et le soir de 17h à 19h.

Les tarifs vous ont été communiqués dans le contrat de scolarisation (annexe règlement financier) et n'ont pas changé depuis la rentrée 2024.

Listes de classes	
Par mail uniquement, le vendredi 29 août	Les classes sont en cours de finalisation suite aux arrivées et départs de l'été. Les listes ne seront plus affichées (loi RGPD). Elles vous seront envoyées par mail le vendredi 29/08. Il ne sera fait aucun changement de dernière minute.

Je vous remercie de bien respecter ces horaires afin de favoriser le Vivre Ensemble, de votre compréhension et de votre collaboration dans l'intérêt de tous.

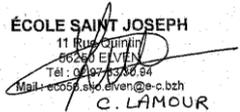
Dès le jour de la rentrée, vous recevrez des documents dans le cartable de votre enfant. Certains sont à conserver précieusement (calendrier annuel) et d'autres à retourner à l'école (autorisation de sortie, droit à l'image, autorisation APC, bulletin adhésion APEL). Les documents remplis et signés seront à retourner **pour le jeudi 4 septembre**.

Si votre enfant est autorisé à sortir seul dès le jour de la rentrée, merci **d'écrire un mot sur papier libre à l'enseignant** pour que cela soit pris en compte au portail à 16h15 par la personne de surveillance.

Si ce n'est déjà fait, merci de retourner à l'école le contrat de scolarisation et ses annexes complétés et signés.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année à l'école Saint Joseph.

La directrice, Cécile LAMOUR
L'équipe éducative de l'école Saint Joseph

ÉCOLE SAINT JOSEPH
 11 Rue Copinlin
 66260 ELVEN
 Tél : 03 76 43 78 84
 Mail : ecole.sj@elven.e-c.bzh

 C. LAMOUR